



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2012
Français
Original: russe

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixantième réunion plénière

Paris, 6-8 juin 2012

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

L'avenir des recensements de population et leur rôle dans les systèmes nationaux de statistique

Expérience et perspectives concernant le déroulement des recensements de population en Russie

**Note présentée par l'Office fédéral de statistique
de la Fédération de Russie**

Résumé

La présente note renferme un aperçu du recensement de la population réalisé en Russie en octobre 2010. Y sont décrites les méthodes employées pour collecter les données sur la population et les possibilités d'utiliser les données administratives et les techniques de communication et d'information aux fins du recensement. Un travail d'information et d'explication a été réalisé dans le but de sensibiliser la population sur le recensement au travers des médias, par l'organisation de manifestations spécifiques, via Internet et sur les réseaux sociaux. L'étude des conclusions du recensement de 2010 sera achevée d'ici à la fin de 2012. Le document présente également un aperçu du recensement de population prévu pour 2020 en Russie, compte étant tenu de l'expérience accumulée et des recommandations internationales.

I. Introduction

1. Dans le cadre du cycle mondial de recensements de 2010, la Russie a réalisé un recensement de population en octobre 2010. La collecte des données de recensement a été réalisée du 14 octobre à 0 heures au 25 octobre compris. Le recensement national de population de 2010 a été établi en prenant en compte l'expérience nationale et les recommandations de l'ONU, de la CEE et d'Eurostat. Le prochain recensement de population en Russie est prévu pour 2020.

2. Les recensements nationaux de population ont pour principal objectif d'obtenir un dénombrement précis de la population pour l'ensemble des localités du pays, en commençant par les grandes villes comptant plusieurs millions d'habitants et jusqu'aux localités les plus petites ne comptant parfois qu'un seul habitant.

3. Le déroulement des recensements généraux de population en Russie se caractérise par les points suivants:

a) La taille du territoire national: 171 millions de kilomètres carrés s'étendant sur neuf fuseaux horaires;

b) Une part importante du territoire du pays (75 %) est constituée par les régions du grand nord ou par les territoires assimilés. Le recensement des plus de 1 600 localités disséminées dans ces régions a été réalisé entre le 1^{er} avril et le 20 décembre 2010, en fonction des possibilités de transport. Près d'un demi-million de personnes a été dénombré;

c) La répartition inégale de la population sur le territoire. Ainsi, l'indicateur de la densité de la population s'établit à 9 500 habitants au km² à Moscou et à 3 300 habitants au km² à Saint-Pétersbourg, mais à 0,1 habitant au km² à Tchoukotka et à 0,2 habitant au km² dans le district de Nenetsk, pour une densité moyenne de 8,3 habitants au km² au niveau national;

d) Le nombre important de localités, notamment de petites localités et de localités reculées et éloignées les unes des autres. Le pays compte 2 386 agglomérations et villages de type urbain, 12 villes de plus d'un million d'habitants et 153 000 localités rurales.

4. Le recensement général de la population a été réalisé en application de la loi fédérale sur le recensement général de la population, qui dispose que la participation au recensement constitue une obligation générale de l'individu et du citoyen. Les noms, prénoms et patronymes ne figurent pas dans la liste des renseignements recueillis aux fins du recensement conformément à ladite loi. Les formulaires de recensement sont anonymes.

5. Dans ces conditions, pour obtenir des renseignements complets sur le nombre d'habitants, s'assurer que les formulaires soient correctement remplis par les agents recenseurs et exclure les omissions ou les doublons, des listes des personnes recensées, comprenant les nom, prénom, patronyme et adresse du domicile ou du lieu de résidence, ont été établies.

II. Collecte des données sur la population

6. Dans le cadre du recensement de 2010, les données sur la population ont été recueillies sur la base de plusieurs méthodes, conformément à la loi fédérale sur le recensement général de population: 94 % de la population ont été interrogés par les agents recenseurs, qui se sont présentés devant tous les logements. Les répondants qui ne souhaitaient pas laisser entrer les agents recenseurs dans leur habitation, de même que les

personnes sans domicile, pouvaient se soumettre au recensement en se rendant dans des centres de recensement (un dispositif qui a concerné 6 % des personnes recensées). Dans certains cas, les données de recensement ont été collectées par téléphone.

7. Afin d'obtenir un dénombrement fiable, des procédures de contrôle ont été menées: les personnes ayant plusieurs domiciles ont été recensées séparément, des certificats de recensement ont été délivrés, et des visites de contrôle ont été effectuées dans les logements.

8. À l'issue du recensement, les données concernant les personnes qui ont refusé de se soumettre au recensement (1 million de personnes) et les personnes que les agents recenseurs n'ont pu rencontrer pendant toute la période de recensement (2,6 millions de personnes) ont été obtenues à partir des sources administratives du lieu d'enregistrement du lieu de résidence permanent des personnes concernées. S'agissant de ces personnes (au nombre de 3,6 millions), il n'a été répondu qu'à deux des questions du formulaire de recensement: sexe et date de naissance.

9. Toutes ces mesures ont permis de réaliser un dénombrement précis de la population, qui s'établit à 142 900 000 habitants (la différence avec l'estimation courante s'est établie à 1 007 600, soit 0,7 %). Cette différence s'explique par les modifications apportées en 2006 à la législation sur les migrations.

10. Dans le même temps, du fait du caractère non obligatoire de la communication de renseignements personnels, le nombre de personnes qui, pour différentes raisons, n'ont pas répondu à telle ou telle question du formulaire de recensement a sensiblement augmenté par rapport au recensement précédent (voir tableau):

*Nombre de personnes n'ayant pas communiqué
de renseignements personnels pour les différentes questions
du formulaire de recensement (millions de personnes)*

<i>Indicateurs</i>	<i>Recensement de 2002</i>	<i>Recensement de 2010</i>
Âge	0,12	0,34
Appartenance ethnique	1,46	5,63
Nationalité	1,3	4,1
Niveau d'éducation	1,4	3,5
Source de subsistance	1,5	4,0
Activité économique	1,8	4,6

III. Utilisation des données administratives

11. Il n'existe pas de registre de population en Fédération de Russie. Il existe en revanche des sources de données au sein des diverses administrations, que Rosstat a exploitées au cours de la période de recensement dans le but d'obtenir un décompte approximatif des habitants devant faire l'objet du recensement pour chaque logement de chaque localité, de surveiller le bon déroulement du recensement et de contrôler le dénombrement. Il s'agit, par exemple, des données du système national de vote électronique, qui renferment la liste des citoyens de la Fédération de Russie âgés de 18 ans révolus inscrits sur les listes électorales de leur lieu de résidence permanente, des données des organismes responsables de l'enregistrement et de la fourniture des services collectifs, et des collectivités locales.

12. Cependant, les fichiers administratifs renferment des données qui ne sont pas toujours complètes. De plus, aux termes de la législation russe, un individu peut être

enregistré officiellement à deux endroits différents, à savoir à son domicile permanent et sur son lieu de résidence (séjour). Cette procédure d'enregistrement engendre des doublons dans les fichiers administratifs.

13. Pour la première fois en Russie, les subdivisions territoriales de Rosstat ont établi des listes électroniques d'adresses de tous les logements (locaux à usage d'habitation dans lesquels vivent ou pourraient vivre des habitants, ainsi que les locaux réservés à d'autres usages que le logement) dans toutes les localités de la Fédération de Russie, lesquelles renferment des données concernant le nombre d'habitants relevant des sources administratives pertinentes.

14. Un système électronique spécialement conçu a permis d'opérer un découpage automatisé du territoire en zones de recensement et de dénombrement à l'aide de plans schématiques des localités, ce qui a permis de s'assurer de l'inclusion de tous les logements dans les zones de dénombrement et de constituer des listes d'itinéraires reliant les maisons et les logements à l'attention des agents recenseurs.

IV. Utilisation des technologies de l'information et de la communication

15. L'automatisation des travaux réalisés dans le cadre du recensement général de population de 2010 a été sous-traitée à une entreprise sélectionnée sur appel d'offres. En 2008, Rosstat et ses subdivisions territoriales ont mis en service le Système automatisé de préparation, de réalisation et de traitement des données et d'établissement des résultats du recensement général de population de 2010.

16. Les plus de 50 sous-systèmes dont ce système automatisé a été doté ont permis une automatisation des travaux à tous les niveaux.

17. Depuis le niveau le plus bas de subdivision territoriale (ville et arrondissement) jusqu'au niveau fédéral, en passant par chacun des sujets de la Fédération de Russie, les données concernant le dénombrement et le travail réalisé par les agents recenseurs dans chacun des bâtiments, qu'ils soient ou non à usage d'habitation, dans chaque localité du pays, ont été emmagasinées. Un zonage aux fins du recensement a été réalisé sur la base de ces données, ce qui a permis de déterminer les besoins d'agents recenseurs et de définir concrètement les besoins matériels, techniques et financiers du recensement.

18. Le Système automatisé a permis d'automatiser l'édition des contrats de travail conclus avec les agents recenseurs (près de 600 000 agents ont été recrutés), la surveillance des opérations de recensement et le contrôle du travail des agents recenseurs et la mise en œuvre d'outils de normalisation et d'information (actualisation des manuels et des systèmes de classification).

19. Les sous-systèmes du Système automatisé ont permis de concevoir des formulaires de recensement lisibles par lecture optique, de créer une base de données d'indicateurs de recensement primaires, d'imputer les caractéristiques sociodémographiques (l'imputation n'a pas été réalisée pour les personnes dont les données ont été obtenues à partir de sources administratives) et d'effectuer une correction automatisée des données et de constituer des tableaux de résultats du recensement.

20. Des logiciels spéciaux ont permis de réaliser le contrôle de la qualité du traitement des données et des résultats obtenus et d'éliminer les doublons. Les mesures suivantes ont, par exemple, pu être prises: contrôle de la qualité du codage à l'écran par l'analyse de l'écriture de l'agent recenseur (ce qui a permis de calibrer les codes intégrés pour les réponses des personnes interrogées aux questions des formulaires de recensement concernant la nationalité, la langue maternelle et l'appartenance ethnique; et définition d'un

protocole de travail pour les informaticiens participant au traitement des données du recensement.

21. Le système de cartographie moderne ArcGIS, qui permet de visualiser les résultats d'un recensement dans le cadre du progiciel Cognos d'IBM, a été intégré au Système automatisé.

22. Dans le cadre du Système automatisé, des sous-systèmes permettant d'automatiser les processus d'exploitation et d'archivage des données après le recensement général de 2010 ont été mis au point:

- a) Comparaison des résultats des recensements de population de 2002 et 2010;
- b) L'échantillonnage territorial à utilisations multiples qui, en fonction de l'objectif du sondage et des paramètres requis aux fins de l'échantillonnage, opère une sélection des unités territoriales ou des zones de recensement dans le but de réaliser des enquêtes de divers types;
- c) Rapprochement des statistiques courantes sur la population et des résultats du recensement;
- d) Nouveau calcul des indicateurs démographiques en fonction des résultats du recensement, particulièrement au niveau des municipalités, car entre 2003 et 2010, les subdivisions municipales ont considérablement évolué en Russie.

23. Dans le cadre du Système automatisé, un portail destiné à apporter un appui méthodologique et organisationnel aux spécialistes de la structure centrale et des subdivisions territoriales de Rosstat et à obtenir des retours d'information a été créé.

V. Résultats du recensement

24. Les résultats du recensement général de 2010 seront déterminés d'ici à la fin de 2012.

25. Lorsqu'ils auront été reçus, les résultats du recensement seront préparés pour être publiés officiellement. Il est prévu de publier 10 volumes thématiques et 1 volume complet d'ici à la fin de 2013. Après publication, chaque volume sera mis en ligne, en accès libre et aux formats PDF et Excel, sur le site Web de Rosstat à l'adresse www.gks.ru.

26. La diffusion des résultats du recensement général de 2010 sera également assurée à travers des brochures thématiques de vulgarisation, des prospectus et un atlas. Parallèlement à la publication d'ouvrages imprimés, les données du recensement seront publiées sur support électronique et sur Internet, et des renseignements plus détaillés seront communiqués sur demande aux utilisateurs.

27. Vers la fin de 2013, les microdonnées figurant dans la base de données anonyme du recensement général de 2010 seront mises en ligne et rendues accessibles, et la confidentialité des données primaires sera préservée.

VI. Travail d'information et d'explication

28. Les médias ont estimé que le recensement était un des événements les plus importants de l'année. Selon les données de la société informatique IntegrumWorldWide, qui observe les médias russes, le recensement général de 2010 en Russie a fait l'objet de 29 700 publications. Seul le projet Skolkovo, avec 30 600 publications, a suscité un nombre plus important de publications que le recensement général (pour information, le projet

Skolkovo vise à promouvoir le développement des technologies de pointe en Russie avec l'appui des pouvoirs publics et sur la base d'un financement prioritaire).

29. De 2008 à 2010, suivant les recommandations de la CES, Rosstat a mené auprès de la population un travail d'information sur le futur recensement et en a expliqué les buts et les objectifs. Ce travail a été confié à une entreprise spécialisée, sélectionnée à l'issue d'un appel d'offres.

30. Ce travail a été réalisé sur la base d'un programme spécialement conçu, lequel mobilisait l'ensemble des moyens de communication, des techniques d'information de la société et des entreprises publicitaires. Cette technique a permis d'assurer l'unité et la continuité de l'exécution du programme.

31. La population du pays étant, dans sa grande majorité, informée sur la participation au recensement, seuls les messages et les vecteurs de communication à l'attention des groupes cibles ont été modifiés.

32. Alors que, lors du recensement de 2002, l'accent principal a été mis sur la nécessité, pour un pays neuf, d'obtenir des données nouvelles et de combattre les peurs et les phobies, par exemple en ce qui concerne le respect de la confidentialité des données, en 2010, le recensement a été présenté comme un marqueur social positif et comme une tradition établie. Il devait refléter les changements, notamment les changements démographiques, survenus dans la société au cours des huit dernières années écoulées, et servir de fondement à l'élaboration de politiques nationales nouvelles et à la modification des politiques existantes.

33. Les messages sous-jacents au recensement de 2010 étaient les suivants:

- a) Participer au recensement, c'est une règle de vie;
- b) Le recensement, c'est une mission technique qui permet de résoudre des problèmes démographiques;
- c) Le recensement influe sur la résolution des grands problèmes nationaux.

34. Ce travail a été mené auprès de l'ensemble des groupes cibles, avec un effort particulier en direction des jeunes qui, en raison de leur âge, n'avaient pas pris part au recensement de 2002 ou qui n'en avaient aucun souvenir, et qui considéraient le recensement comme une nouveauté.

35. Compte tenu de la présence en Russie de ressortissants étrangers, dont une partie en situation irrégulière, un des principaux axes du travail d'information et d'explication a consisté à collaborer avec les représentations diplomatiques et avec les principales associations, les communautés nationales et culturelles, leurs responsables et les médias.

36. Les activités menées au cours de la phase de préparation consistaient à informer les groupes cibles en diffusant une image positive du recensement.

37. Les activités entreprises pendant l'année du recensement visaient à inciter les groupes cibles à prendre part au recensement et à le considérer favorablement.

38. Rosstat a utilisé tous les vecteurs d'information pour promouvoir un éclairage positif de la préparation du recensement et de son déroulement, dans le but d'éveiller l'intérêt de la population et de lui présenter des informations fiables.

39. Au cours des journées marquées par les opérations de recensement, les activités suivantes ont été menées, et les médias s'en sont fait largement l'écho:

- a) Les hauts responsables et les dirigeants des sujets de la Fédération de Russie et des collectivités locales se sont soumis au recensement;

- b) Un timbre postal commémoratif du recensement général de 2010 a été émis;
- c) Une opération de recensement a été menée lors d'une des séances de communication radio avec l'équipage de la Station spatiale internationale;
- d) Un film documentaire de vingt-six minutes, intitulé «Les chiffres vivants», a été diffusé sur une chaîne de télévision fédérale.

40. En octobre 2010, avec le concours du Ministère des sports et du tourisme, de l'Union russe de football, de la Ligue professionnelle de football et de certains clubs de football, les joueurs de football ont fait leur entrée sur le terrain en arborant une écharpe d'agent recenseur lors de tous les matchs du championnat russe et à l'occasion d'un match international amical. Dans les stades et lors de la retransmission télévisée des matchs, les speakers et les commentateurs ont donné des informations concernant le recensement, indiquant que les joueurs appuyaient ce processus.

41. Avec le concours d'entreprises russes, un SMS d'information a été envoyé aux 65 millions d'abonnés des réseaux de téléphonie mobile.

42. La Banque centrale russe a frappé des pièces d'argent, ainsi que 10 millions de pièces de monnaie ordinaire portant le logo du recensement.

43. Les méthodes suivantes ont été employées pour susciter un échange d'informations avec la population.

A. La puissance d'Internet

44. Un site d'information a été ouvert en 2009, à l'adresse: www.perepis-2010.ru. Il a été visité par des personnes qui se trouvaient non seulement en Russie, mais aussi en Ukraine, en Allemagne, aux États-Unis, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Kazakhstan, en France et ailleurs. Rien qu'en octobre 2010, plus de 900 000 visites ont été enregistrées. Selon les données du moteur de recherche Yandex, le thème «recensement de population» s'est classé au cinquième rang des demandes les plus populaires en 2010, avec plus de 100 000 demandes par jour.

45. En 2010, des débats concernant la nécessité, les buts et les objectifs du recensement ont eu lieu sur les réseaux sociaux, les blogs et, en particulier, sur le blog du chef de Rosstat et sur les blogs des unités territoriales de Rosstat.

46. Une ligne téléphonique spéciale avec un numéro unique pour tout le pays a été ouverte. En deux mois, elle a reçu près de 200 000 appels provenant de tout le pays. Plus de 86 % des personnes qui ont appelé vivaient dans les grandes agglomérations.

47. *Observation de l'opinion publique.* Des enquêtes sociologiques à grande échelle ont été consacrées à l'attitude des différents groupes sociodémographiques de la population vis-à-vis du recensement général de 2010 et de ses organisateurs, à la participation de la population au recensement et à la confiance dans les résultats du recensement; des groupes cibles ont été créés aux fins de l'étude de l'efficacité du travail d'information et d'explication mené auprès des groupes cibles du pays.

48. *Observation et analyse du contexte* de l'information entourant le recensement général de 2010.

VII. Planification du recensement de 2020

49. Les préparatifs du recensement de 2020 seront réalisés en tenant compte de l'expérience nationale et internationale et des recommandations des organisations

internationales. Toutefois, on peut d'ores et déjà dégager certaines orientations, qui seront à coup sûr reprises dans la pratique russe en matière de recensement.

A. Amélioration de la loi fédérale sur le recensement général de la population

50. En premier lieu, la loi sur le recensement général de la population sera modifiée dans les domaines suivants:

- a) Le caractère obligatoire de la participation de la population au recensement, et l'obligation de communiquer les renseignements personnels;
- b) L'utilisation d'un numéro d'identification unique pour chaque habitant de la Fédération de Russie;
- c) La méthode de collecte des données concernant la population sera complétée par l'utilisation des réseaux informatiques et par le recensement sur Internet;
- d) La liste des indicateurs obtenus à partir de sources administratives sera étoffée, et cette information sera utilisée au stade de la préparation du recensement, lors de la collecte des données et dans le cadre du contrôle de la qualité du recensement.

B. Préparation de la mise en œuvre de méthodes supplémentaires de collecte de données

51. Des travaux ont été entrepris dans le but de mettre en œuvre des méthodes supplémentaires de collecte de données, telles que l'utilisation de l'informatique (recensement en ligne et utilisation d'ordinateurs portables par les agents recenseurs), et l'amélioration des méthodes de collecte traditionnelles.

52. Ces travaux portent en premier lieu sur l'autorecensement, méthode selon laquelle les personnes remplissent elles-mêmes les formulaires de recensement sur papier ou sur Internet.

53. Le nombre d'internautes en Fédération de Russie dépasse aujourd'hui les 50 millions. Ils se concentrent principalement dans les grandes métropoles urbaines.

54. Des efforts ont été entrepris dans le but de permettre aux agents recenseurs d'utiliser des ordinateurs portables pour saisir les renseignements communiqués par les répondants dans le cas des entretiens individuels, puis pour les transmettre, sous forme cryptée, aux services territoriaux de Rosstat.

55. Il est envisagé d'utiliser la technique du SIG pour contrôler la qualité du recensement et assurer la sécurité des agents recenseurs, puis pour assurer la diffusion des données du recensement.

56. Dans le même temps, la méthode traditionnelle des entretiens individuels et de la saisie des réponses sur formulaire papier sera conservée. Elle sera employée chaque fois que l'utilisation d'ordinateurs portables ne sera pas possible. Par exemple, ce sera le cas dans les régions reculées ou difficiles d'accès, ainsi que dans les localités rurales faiblement peuplées.

57. Des centres de recensement seront créés pour accueillir les habitants qui, pour telle ou telle raison, ne souhaitent pas répondre aux questions de l'agent recenseur dans leur domicile ou communiquer les renseignements les concernant via Internet.

B. Étude des possibilités concernant l'utilisation des sources de données administratives

58. Il est indispensable d'étudier la possibilité d'utiliser les sources de données administratives pour contrôler l'exhaustivité de la couverture de la population et pour obtenir les renseignements individuels dont disposent d'autres organismes. Ces sources peuvent être les bases de données du Service fédéral des migrations relatives à l'enregistrement des citoyens selon leur domicile ou leur lieu de résidence, les données individualisées issues de la Caisse de retraite et de la Caisse d'assurance maladie obligatoire, ou encore les statistiques démographiques. Actuellement, la Caisse de retraite russe, qui dispose d'une base de données concernant les personnes âgées de 14 ans révolus (c'est-à-dire des personnes légalement autorisées à occuper un emploi), met en place un système d'enregistrement individualisé des enfants âgés de moins de 14 ans, qui se voient délivrer une carte personnelle d'assurance retraite obligatoire. Il est envisagé, dans un proche avenir, de faire du numéro personnel d'assurance obligatoire un numéro d'identification unique pour l'obtention de toutes les prestations d'État, puis de l'utiliser pour constituer un registre de la population.

59. L'élaboration des techniques de collecte des données aux différents stades du recensement et l'amélioration de la qualité de l'information obtenue requièrent l'amélioration du questionnaire lui-même, notamment une formulation plus concrète et simplifiée des questions et des réponses, un contrôle logique et une cohérence renforcée des réponses saisies dans le cadre de l'autorecensement et l'utilisation des codes d'identification des individus, des locaux et des adresses.

60. La création d'un système expérimental, l'expérimentation de sa fiabilité et de sa sécurité, la mise en place d'un appui technique et informatique et l'étude de l'opinion de la population concernant les nouvelles méthodes de participation au recensement devraient être entreprises dès la phase de préparation au microrecensement de 2015.

C. Modernisation du Système automatisé de préparation, de réalisation et de traitement des données et d'établissement des résultats du recensement général de population

61. Il est prévu de moderniser le Système automatisé de préparation, de réalisation et de traitement des données et d'établissement des résultats du recensement général de population. La prochaine étape du développement du sous-système de préparation du recensement au niveau des arrondissements, sur la base d'un dénombrement provisoire et dans l'optique du recensement de population, consistera à actualiser les listes électroniques d'adresses de maisons et à les compléter par le système national d'adresses informatisé, ce qui permettra d'unifier la structure des adresses et de mettre en place un accès automatisé à des données actualisées, ponctuelles et complètes concernant les unités concernées.

62. Il est prévu d'améliorer l'algorithme d'imputation dans le but d'accroître le pourcentage de données restituées.

D. Rationalisation des publications imprimées

63. Il est prévu, lors du prochain recensement, de réduire les publications imprimées et d'encourager la diffusion électronique des données du recensement, de les publier largement sur un site Internet et d'ouvrir l'accès aux microdonnées anonymes sur le recensement.

E. Autres aspects du travail d'information et d'explication

64. Dans le cadre des préparatifs du prochain recensement, des nouveaux messages et des nouvelles idées-force seront élaborés dans le but d'expliquer les raisons qui ont conduit à renoncer au caractère volontaire de la participation au recensement au profit du principe de l'obligation de fournir des renseignements personnels.

65. Compte tenu de la modification de la législation et de l'instauration de l'obligation de communiquer des renseignements lors d'un recensement, l'introduction de nouvelles méthodes de collecte des données, notamment à travers Internet, imposera d'entreprendre un travail d'information et d'explication d'ici le prochain recensement.

66. Il sera indispensable d'informer la société de la volonté de l'État de mener les opérations de recensement en réduisant la durée des entretiens, d'apporter la preuve de la sécurité du recensement et de faire connaître toutes les mesures prises pour préserver la confidentialité des données. Il faudra également expliquer la nécessité et l'importance des données obtenues pour chacune des questions relevant du programme de recensement aux fins de planifier et de prévoir les processus démographiques et socioéconomiques à venir.
